



ASSEMBLÉE — 37^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

Point 30 : Sécurité des pistes

COÛT-EFFICACITÉ DU SERVICE DE SAUVETAGE
ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (SLI)

(Note présentée par la Colombie)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note souligne l'importance de l'augmentation de l'efficacité du service SLI et de la réduction de son coût opérationnel via l'actualisation des méthodes et technologies au profit de la sécurité des pistes. Quoique le rapport coût-efficacité soit un thème constant en matière de meilleures pratiques dans l'industrie aéronautique, en commençant par les adaptations techniques, il n'y a pas de dispositions en ce sens dans les procédures et technologies du service SLI, comme le montre la lecture du Doc 9137 et de ses amendements.

Suite à donner : l'Assemblée est invitée :

- a) à prendre acte du contenu de la présente note ;
- b) à demander à l'OACI d'actualiser le Doc 9137 — *Manuel des services d'aéroport, 1^{re} Partie — Sauvetage et lutte contre l'incendie* ;
- c) à convoquer les experts de chaque région et l'industrie d'aviation et du sauvetage pour qu'ils participent à cette tâche ;
- d) à prendre en considération les facteurs humains et les éléments de sécurité dans le Doc 9137, *Manuel des services d'aéroport, 1^{re} Partie — Sauvetage et lutte contre l'incendie*.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note se rapporte à l'Objectif stratégique A.
<i>Incidences financières :</i>	
<i>Références :</i>	Annexe 14 – <i>Aérodromes</i> Doc 9137-AN/898, <i>Manuel des services d'aéroport, 1^{re} Partie — Sauvetage et lutte contre l'incendie</i>

¹ Original : espagnol

1. INTRODUCTION

1.1 Les États ont besoin de réduire les coûts opérationnels et d'améliorer la disponibilité du service SEI dans les aérodromes, sans compromettre la sécurité, par le biais de technologies efficaces de lutte contre l'incendie, en adoptant les meilleures pratiques et méthodologies et en appliquant les évolutions technologiques dans le secteur des services de sauvetage.

2. ANALYSE

2.1 Le rapport coût-efficacité en matière de service SLI serait plus grand si l'on actualisait le Doc 9137, *Manuel des services d'aéroport*, 1^{re} Partie — *Sauvetage et lutte contre l'incendie*, Appendice 1 – *Renseignements sur les aéronefs à l'usage du personnel des services de sauvetage-incendie*, Appendice 2 – *Classement des avions en fonction des catégories d'aéroport*, Appendice 3 – *Lance à mousse UNI 83*. Et d'autres sections sur des sujets comme les instruments, les caractéristiques des véhicules de lutte contre l'incendie et les tactiques opérationnelles de lutte contre les incendies dans les aéronefs.

2.2 Il serait utile à cet égard pour les États de fournir des unités et du personnel spécialisé en sauvetage et lutte contre l'incendie dans les aéronefs afin de participer à l'élaboration de tactiques opérationnelles, à l'actualisation des technologies et à la formation en matière de service SLI, dans le cadre de l'actualisation du Doc 9137, *Manuel des services d'aéroport*, 1^{re} Partie — *Sauvetage et lutte contre l'incendie*.

2.3 Les constructeurs d'aéronefs pourraient apporter un concours utile dans l'actualisation du Doc 9137, *Manuel des services d'aéroport*, 1^{re} Partie — *Sauvetage et lutte contre l'incendie*, dans leur domaine de compétence.

2.4 Il en va de même des fabricants de véhicules de sauvetage et de lutte contre l'incendie.

2.5 Enfin, les États pourraient améliorer le rapport coût-efficacité du service SLI en partageant l'information et les meilleures pratiques.